L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 27 DECEMBRE 1889.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Nous ne serons pas désobligeant, espérons-le, à l'égard du public du jeudi, en lui disant qu'il n'est pas toujours d'une chaleur tropicale. Affaire de tempérament ou de mode, nous ne voulons pas en décider, les auditeurs des soirées de la semaine sont loin, en général, d'avoir l'élan de ceux du dimanche ou des matinées.

Ils semblent parfois se tenir sur la défensive et souvent il est difficile même aux plus vaillants chanteurs de s'emparer de la place.

Eh bien, et nous aimons fort à le constater, ce fait d'autrefois s'est accompli hier soir. Oui, en vérité, nous ne reconnaissions guère notre public du jeudi; la période des fêtes où nous voilà entrés, paraissait l'avoir changé, et ce n'est pas nous qui nous plaindrons de la transformation. Tout pour le mieux à beau être.

Donc de franches dispositions de dilettanti dans la salle, et à tout instant de beaux et bons carillons de bravos prolongés et bien nourris; des bis et des rappels. C'est-à-dire, ces encouragements qui surexcitent, renouvellent l'artiste et le portent aux plus heureux mouvements.

Chaleureux accueil, sur lequel nous nous expliquerons mieux une autre fois, et qui était absolument motivé à la rampe.

Jérusalem appartient presqu'entièrement à *Hélène* et à *Gaston*; ténor, falcon; dans la partie du ténor surtout se trouvent des pages d'un abord assez malaisé.

A ces deux rôles vont les sympathies de l'assistance et, vous le savez, quand ces sympathies sont quelque peu aidées d'une exécution artistique, la scène rebondit, s'enlève de lui-même; il lui pousse des ailes.

Or Mme Dauriac et M. Guille étaient en voix, étaient en verve.

Si bien qu'ils se mêlaient bien manifestement au drame lui même; c'était non seulement du chant, mais le chant ayant l'accent, le caractère de la situation. Le courant s'était décidément établi entre la salle et les deux artistes; aussi la soirée a-t-elle causé la meilleure impression.

Cela dit à propos de ces deux sujets de distinction, qu'on n'en tire point une conclusion contre les autres interprètes. Elle n'est nullement dans notre pensée. Nous nous sommes arrêté à *Hélène* et *Gaston*, parce que ce sont là les deux personnages dominants de ce drame lyrique; mais nous devons admettre que l'ensemble de l'ouvrage a été fort satisfaisant et que, dans la partie chorale également de très louables résultats ont été obtenus.

Nos éloges vont encore au ballet, gracieusement réglé, exécuté, et qui est aussi tout un tableau, vif en coloris, fort joliment posé.

Ainsi qu'on le verra en consultant nos colonnes d'annonces, la matinée de demain samedi se composera de la *Traviata*; et le spectacle de la soirée, du *Trouvère*, chanté par Mmes Dauriac et Leavington; MM. Guille et Balleroy.

Dimanche, matinée: *Robert le diable*; le soir: *Le Voyage en Chine*, une des plus fines, des plus amusantes pochades musicales que nous connaissions, et qui n'a pas peu contribué à la réputation de Bazin. De l'esprit français et du meilleur; on sait si le crû a son prix.

Les notes qui nous arrivent de l'Opéra portent, comme spectacle de mercredi matin, Jour de l'An: *Les Huguenots*, et nouvelle distribution de jouets, bien entendu; comme spectacle du soir, une reprise toujours bien accueillie: *La Fille de Mme Angot*, avec un grand ballet.

Fort joli menu pour la radieuse journée; seulement le succès—pécuniairement parlant—n'en serait-il pas mieux assuré, si les spectacles mieux à leur place—si l'on transposait la carte; si du souper on faisait le déjeuner et réciproquement: *La Fille de Mme Angot*, le matin; *Les Huguenots* le soir? Une suggestion que nous soumettons. A considérer.

On nous apprend que, par consentement mutuel de MM. Mauge et Bona, le concert qui devait avoir lieu aujourd'hui, au bénéfice de l'Asile des Convalescents, est renvoyé au lundi 6 janvier. Ce délai permettra d'arriver à une exécution orchestrale plus complète et laissera, ce soir, à la direction l'usage de sa salle dont elle a grand besoin pour la répétition de la *Muette de Portici*.

—Nous avons publié hier une dépêche contenant une correspondance entre le général Boulanger et M. Da Fonseca, chef du gouvernement provisoire de la présente République Brésilienne.

Cette correspondance a pour nous un tel caractère d'étrangeté; elle est, de part et d'autre, tellement en dehors des formes ordinaires; elle est, tout au moins de la part d'un chef de gouvernement, rédigée en termes si accentués, que nous avons douté de son authenticité. Jusqu'ici cependant aucun télégramme n'est venu la dénoncer comme apocryphe. Attendons encore.

Concert.

Dimanche et lundi, le soir, auront lieu, Salle Grunewald, les deux premiers concerts du Boston Symphony Orchestra Club, dont nous avons déjà parlé ici. Là se trouvent des chefs de pupitres, souvent cités; là des solistes distingués, tels que M. Alfred De Seve, violoniste; M. Fred. Lax, flûtiste.

Avec la musique instrumentale on aura aussi de la musique vocale, dont Mlle Augusta Ohrstrom, cantatrice de rang, fera les frais.

Nous ne connaissons pas encore le programme, mais l'attendons avec confiance.

Mardi, à midi, Matinée d'adieu.

Académie de Musique.

M. Robert Downing paraîtra ce soir—représentation unique—dans *The White Pilgrim*. Il fera ses adieux demain dans *Ingomar*, à la matinée, et dans *Le Gladiateur*, le soir.

Nos lecteurs savent ce qu'est le talent de l'artiste; ils lui continueront jusqu'à la fin l'accueil tout flatteur qu'il a reçu jusqu'ici et dont il est bien digne.

Dimanche, un spectacle qui ne peut manquer d'intriguer, d'attirer la foule; *Mr. Barnes, of New York*.

L'œuvre est une dramatisation de son livre faite par M. Archibald Clavering Gunter lui-même; la pièce ne le cède en rien à la nouvelle connue ancienne. Ce succès a été brillant à New York, Chicago, San Francisco, St-Louis; il se retrouvera certainement à la Nouvelle-Orléans.

En effet l'ouvrage sera produit ici avec les mêmes sujets qui l'ont créé à New York, c'est-à-dire la troupe excellente de M. Frank W. Sanger. Partout il a obtenu l'appui des critiques les plus autorisés; on en vante l'ensemble et l'on cite tout spécialement Mlle Emily Rigl, M. Robert Hilliard.

On nous parle aussi d'une mise en scène soignée dans ses moindres détails.

M. Jas. E. Moore, agent de cette troupe, l'a précédée ici. C'est un gentleman doublé d'un homme intelligent et qui, sans se livrer à des réclames banales ou de médiocre effet sur les vétérans du journalisme et le parterre éclairé, nous parle de cette compagnie en termes excellents, dont nous tenons bon augure.

La location est déjà brillante.

Grand Opera House.

Aux dernières les bons; plus longtemps un ouvrage marche, mieux il en comprend l'ensemble; cela va de soi. On peut donc compter que les trois dernières représentations de *Saint-Pascha*, l'opérette anglaise, ce soir, et demain en matinée, en soirée, dépasseront encore les précédentes comme exécution.

La troupe Thompson est d'une composition heureuse, hommes et femmes; nous la répétons, elle possède un ensemble qu'on peut dire vrai brûleur de planches et amusant.

Dimanche, *Evangeline*.

Théâtre St-Charles.

He, She, Him, Her, tel est encore le spectacle d'aujourd'hui; tel il sera demain, matin et soir. Il a, du reste, fort heureusement tenu la semaine et le dernier jour de l'engagement, c'est-à-dire demain, sera vraisemblablement aussi heureux que ceux qui l'ont précédé. Pièce de bon tenue, et nullement ...

Dimanche prochain: *Enoch Arden*, ouvrage intéressant et à grand spectacle.

Dictionnaire de Charenton:

Monsmier.—Un homme qui a à beaucoup fait moudre le prix du point.

Musée-Théâtre.

Nous vous avons le dit nouveau programme inauguré hier au Musée-Théâtre, et qu'on peut lire aux colonnes d'annonces. Allez le voir et vous ne serez pas surpris que la foule s'y soit portée hier toute la journée, toute la soirée.

Ce n'est plus l'oeil du matin qu'il faut dire à présent, mais bien l'oreille. Témoin cette amusante anecdote que nous conte le *Monde artiste*:

La reine des Belges aime la musique; chacun sait ça, dit la chanson; ce qu'on sait moins, c'est que lorsque par une cause quelconque la Majesté s'abstient de venir au théâtre de la Monnaie, elle n'en reste pas moins en communication avec les artistes au moyen du téléphone.

Pendant une des répétitions d'*Esclarmonde*, alors que les instrumentistes étaient à leur poste, mais n'avaient pas sans doute exprimé quelque nuance suivie par leur chef, une voix retentit tout à coup, lançant un formidable S.... H.... d.... D....

Le directeur entend aussitôt résonner le drelin din din du téléphone: c'est la reine; et d'une voix aimable:

—Pardon! mais la reine entend. Ne pourrait-on pas répéter sans jurer?

Plus exacte qu'elle n'en a l'air au premier abord, cette conversation:

—Prête-moi dix francs, j'en ai grand besoin.

—Pourquoi?

—Je veux engager ma montre.

—Eh bien! tu n'as pas besoin d'argent pour ça.

—Mais si. Il faut d'abord que je la retire de chez l'horloger.

Chez un entrepreneur de mariage.

Un père vient négocier.

—Je dois vous prévenir que ma fille ne sera pas d'un placement très commode. Elle est bien laide.

—Oh! monsieur, ça ne fait rien. Nous avons des clients qui ont la vue si basse.

Un ivrogne, couché sur un banc du boulevard, vocifère une chanson.

Deux agents de police l'invitent à aller se coucher.

—Mes bons amis, gémit-il, menez-moi à l'hôtel!

—Quel hôtel?

—(Après quelques instants de réflexion, et tâtant ses poches). Je n'ai plus le sou, menez-moi à l'hôtel.... des monnaies!

Un cheval de fiacre est tombé et le cocher s'efforce de le relever. La foule s'amasse, mais ne fait rien pour aider l'automédon à remettre sa monture sur pied.

Tout à coup un assistant, les mains enfoncées dans ses poches, regarde les badauds avec mépris, et d'une voix indignée:

—Il n'y en a pas seulement un qui lui donnerait un coup de main! dit-il.

Et il s'en va, en haussant les épaules.

Le comble de la fidélité à son mandat, pour M. Thivrier, le député socialiste:

Ne consentir à faire un carambolage que sur un billard....à blouses!

Le clergyman: "Le whisky est votre plus grand ennemi, Monsieur Jones."

"Mais la Bible ne dit-elle pas, mon révérend, que nous devons aimer nos ennemis?"

"Sans doute, Monsieur Jones; mais elle ne dit pas que vous devons les avaler."

Boireau est en visite chez une dame âgée.

—Ah! raconte celle-ci, il m'est arrivé hier une aventure bien curieuse. Pendant une heure, j'ai été suivie par un monsieur. Il a dû me prendre pour une jeune femme?

Boireau, avec grâce:

—Il y a des gens qui sont si bêtes!

Pensées fantaisistes:

"Au baccara se tenir à cinq; avec les femmes se tenir à quatre."

"Les esprits forts rendent l'esprit faible."

"Quand on dit qu'une femme a du chien, soyez assuré que ce n'est pas une allusion à la fidélité."

Nos domestiques:

Une bonne.—Trois quarts de beurre à trente-deux, s'il vous plaît?

Le patron.—Faut-il marquer une livre ou une livre un quart?

—Non, aujourd'hui ne marquez qu'une livre; seulement, marquez-la à quarante.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Rose et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 8.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 20, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebl.ave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 18, Dumaine.
221 Treme et Esplanade.
223 Remparts et Esplanade.
224 Treme et Ursulines.
226 Poste de la Cie de Pompe No 21, [illegible]
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Bayou du Pa[illegible]
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, [illegible]
242 [illegible]
243 [illegible]
245 [illegible]
246 [illegible]
249 [illegible]
251 [illegible]
312 [illegible]
314 [illegible]
315 [illegible]
317 [illegible]
412 [illegible]
413 [illegible]
414 [illegible]
415 [illegible]
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Peace à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
612 Dauphine et l'Indépendance
614 Station des cars, Poland
615 Caserne des Etats-Unis
616 Baronne et Dauphine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 déc. Prévisions pour la Louisiane: Beau temps, température plus basse dans la partie nord; température stationnaire dans la partie sud, vents du nord.

Température du 26 décembre 1889. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 141 rue du Canal.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	70	[illegible]

DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Blancs.

Veuve Paul E. Layet, 73 ans, 380 rue St-Claude.

Mlle Anna Morgan, 38 ans, rues Quatrième et Prytania.

Edward Kelly, 17 ans, 32 rue Sud Prieur.

John G. Williams, 45 ans, 36 rue Hastings.

Benjamin E. Morrow, 18 ans, 440 1-2 rue St-Charles.

Rose Aguillon, — ans, Morana, Lee.

Maurice Poloch, 20 ans, rues Camp et Belleastle.

Veuve Julia F. Hennessy, 72 ans, 242 rue Magnolia.

Martin Done, 6 ans, rue Perdido près Johnson.

Victor Bartsly, 10 ans, Asile St-Alphonse.

Oscar Malowski, 65 ans, 123 rue Commune.

John Goody, 71 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

DeWitt Dillon, 21 ans, rue Jackson près Derbigny.

Mme Constance Fagnard, 46 ans, 309 rue Claret.

Louise Brown, 16 ans, 362 rue Nord Villere.

David Page, 70 ans, rue Claiborne près Esplanade.

Ventes inscrites au bureau de l'enregistreur des aliénations:

P. Flanigan à Mme T. McDermott, un terrain borné par les rues Florida Landing, Cypress, Willow et Clara, $950.

Succession de H. Bittern à F. Koff, cinq terrains bornés par les rues Chartres, Peters, Jeanne et Pauline, $1,350.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil a tenu hier soir la séance ajournée du 24 décembre. A 7 heures 30, 21 membres répondaient à l'appel, et la séance était ouverte sous la présidence du maire, par la lecture de son message, lequel contenait une communication de l'avocat de la ville, relative à la demande faite par lui à M. Fendel Horn de payer à la ville la somme qui lui est due ($5,000) et qui provient d'un legs fait par M. John Nicholson.

Communication du N. O. Board of Trade, qui demande l'autorisation de placer un tuyau d'égout souterrain partant du local du Board et aboutissant au fleuve.

Une autorisation du Bureau de Santé accompagnait la pétition. Les communications sont référées aux comités.

M. Geo. Dunbar offre sa démission de membre du Bureau des Commissaires de la Maison de Refuge des garçons.

Le Conseil par un vote de vive voix, décide de ne point l'accepter. La décision définitive est renvoyée à la prochaine séance.

Rapport du bureau des prisons et asiles, dans lequel il appelle l'attention sur le fait que la maison du Bon Pasteur a été désignée comme devant servir de refuge aux femmes envoyées par les cortoirs municipales.

Au 1er décembre le nombre des femmes internées était de 269 blanches et 50 de couleur. Sur ce nombre, 65 ont été envoyées par les cours pour être détenues pendant un délai généralement de 30 jours.

Les dépenses du mois se répartissent comme suit:

Nourriture, $8,468 05.

Habillement, $685.

Chauffage, intérêts, assurance et autres dépenses courantes, $14,317 40, non compris l'argent consacré aux réparations.

La subvention pour 1889 s'élevait à $8,282, soit moins de 3 sous par jour, pour l'entretien de chaque personne internée.

Le Board demande que pour 1890 la subvention soit portée à $5,000 ou que du moins la somme allouée en 1889 soit élevée autant qu'il sera possible. Le rapport est signé par M. Loucht, président, et MM. Shepard, Rapier et Elder. Référé au comité du budget.

Le contrôleur soumet l'offre de M. H. St-Geo ($174,500) pour la location des marchés. Référé au comité de finances.

Confirmation de la nomination de S. B. Harr comme gardien du pont de Bayou St-Jean; de Thos. H. Keene comme greffier de la deuxième cour de recorder, et de Thos. Brackmann comme sténographe de la même cour.

Pétition de propriétaires pour obtenir le pavage de la rue Gravier, de Baronne à Dryades, avec du gravier Rosetta.

Pétition de citoyens et propriétaires du 6me district qui demandent le maintien des présentes limites au dessus desquelles les laiteries ne sont pas tolérées. Ils s'opposent à l'amendement de M. Hauer portant les limites de St-Joseph à St-George et de l'avenue Peters à St-David. Référé au comité de salubrité.

Résolution autorisant le maire à louer à la Standard Planning & M'f'g Co. un lot rue Franklin, près Clio, à $5 par mois. Voté.

M. Prague propose que toute résolution ayant pour objet d'annuler une ordonnance ou une résolution précédente sera soumise sous le titre de l'ordonnance ou de la résolution à annuler. Voté.

Rejet de l'ordonnance de M. Keppler relativement aux monts-de-piété, laquelle entr'autres exigences demandait le signalement complet des propriétaires de ces établissements. Le comité avait soumis un rapport défavorable à cette ordonnance.

Lecture du budget des dépenses pour être définitivement adopté.

M. Delavigne l'informe du changement qui sera apporté au budget des cottes par la réduction de la location des marchés.

M. Brittin répond qu'en équilibrant le budget on s'est basé sur les revenus de l'année 1889. La proposition de location des marchés n'a pas été acceptée et peut-être l'assessment sur la propriété immobilière a-t-il été estimé trop bas, ce qui pourrait laisser une balance qui servirait à couvrir les dépenses imprévues.

Encore une fois l'offre de location des marchés peut n'être pas acceptée.

Le budget est adopté par 21 voix contre 1, M. Dudenhefer ayant voté non.

Lecture de plusieurs ordonnances relatives aux finances.

Ordonnance de M. Clarke, ayant pour objet de défendre de fumer dans tous les chars publics sous peine d'amende et d'emprisonnement.

La moitié de l'amende devant être versée à la personne qui aura dénoncé le délinquant et son témoignage l'aura fait condamner. En conséquence, les lois ou articles de loi qui se trouveraient en désaccord avec cette ordonnance seront annulés par le fait de l'adoption de la dite ordonnance. Référé au comité de police.

M. Brittin propose que le contrôleur donne un compte des reliquats de l'année 1889, et en constitue un fonds devant servir au paiement des comptes-volants. Référé.

Le Conseil ajourne à huitaine.

Au moment où les membres du Conseil sont sur le point de se disperser, M. Ph. Hirsch demande la parole et rappelle que plusieurs membres du Conseil et le secrétaire ont été accusés d'avoir eu leur passage gratis sur la compagnie du Louisville-Nashville.

Il veut savoir quel profit ils tirent de cette faveur, si c'est simplement un honneur pour eux ou s'ils ont un intérêt quelconque engagé. M. Prague qui est un des membres impliqués dans l'affaire essaie de lui ôter la parole mais le Maire lui impose silence et M. Hirsch, demande la nomination d'un comité d'enquête. M. Prague fait observer que le Conseil a ajourné et qu'il est inutile de prolonger la discussion. Le Maire approuve la suggestion et les conseillers se retirent en plus vite.

Catholic Knights of America.—A une réunion de la "St-Augustin's Branch 343 C. K. of A.," les personnes suivantes ont été désignées pour administrer la branche, pendant l'année 1890:

Le T. R. Janssens, D. D., directeur spirituel honoraire; T. R. H. C. Mignot, directeur spirituel; E. H. Bienvenu, président; P. Hy Santon, vice-président; A. J. Brown, secrétaire aux archives; E. R. Reine, secrétaire aux finances; AM. L. Gaudin, Trésorier; Aug. Bose, sergent d'armes; Dr F. Gaudin, sentinelle; Jos. N. Jenky, 3 year Trustee.

Incendies.—Hier matin à 3 heures 15, le feu a causé $800 de dommages au No 155 de la rue Julie, appartement à Mme Shakspeare et habité par Mme Scully.

—A 7 heures 30, un incendie a mis le feu à une balle de coton sur le quai au pied de la rue Poydras.

—A 4 heures 30 A. M., quatre balles de coton ont été endommagées pour $4, au pied de la rue du Canal.

Tentative de suicide.—E. Raymond, une jeune femme de 23 ans, habitant No 157 rue de la Douane, a tenté de se suicider avec du chloroforme. Les médecins sont arrivés à temps pour la sauver.

Arrêté.—John Dougherty, le lutteur qui était venu à la Nlle-Orléans pour se mesurer avec Charley Johnson, a été arrêté pour attaque et condamné à $25 d'amende ou 30 jours.

Suicide.—Hier soir à 5 h. 15, le conducteur du ferry de la rue Richard a vu un inconnu se précipiter du haut de la pompe de la compagnie des eaux, dans le fleuve où il s'est noyé. Il portait un pantalon brun clair et une veste bleue. Le corps n'a pas été retrouvé.

Accident.—Hier soir, à 5 h. 15, MM. R. Rossiphal et Thos. Tiernan, qui passaient dans un wagon, encoignure Dauphine et Union, ont été précipités à terre par la chute du siège du dit wagon. Le dernier a été blessé aux jambes, et le premier en a été quitte pour la peur.

Paragraphes.—L'offre la plus élevée pour la location des marchés a été celle de M. H. St-Geo, $174,500.

DÉPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'épidémie à Paris.

Paris, 26 décembre—L'épidémie a pris un caractère plus grave, et nombre de cas sont compliqués de pneumonie.

Vu l'accroissement du nombre de patients dans les hôpitaux, les autorités font élever des tentes pour les malades.

Les entrepreneurs de pompes funèbres ne peuvent suffire à cause du fléau qui vient de frapper leurs employés. Les enterrements sont devenus si nombreux qu'on a renoncé au système de draper les églises et les emblèmes funèbres par trop dispendieux ont été supprimés par les autorités. Le rapport officiel des mortalités durant la semaine accuse une augmentation de deux cents sur la semaine précédente.

Bourse Européenne.

Paris, 26 décembre — Le trois pour cent est coté à 87 francs 82 1-2 centimes.

Mort de M. Voulawens.

Berlin, 26 décembre.—M. Voulawens, vice-président de la Chambre des Représentants Bavaroise, est mort.

L'épidémie en Europe.

Berlin, 26 décembre—L'épidémie diminue en cette ville. Elle se répand à Brême et les directeurs de la Compagnie du gaz ont donné avis aux consommateurs qu'il y aurait disette de gaz pour quelque temps par suite de la maladie du nombre des employés.

A Darmstadt elle fait des ravages et à Vienne beaucoup d'enfants en sont atteints et dans nombre de cas il y a complication de rougeole.

Fermeture de l'Université à Odessa.

St-Pétersbourg, 26 décembre.—L'Université d'Odessa a été fermée parce qu'on a découvert qu'un grand nombre d'étudiants étaient des nihilistes et se livraient à une active propagande.

Assemblée de l'Armée du Salut interdite.

Berne, 26 décembre—Malgré les ordres lancés par le gouvernement, ordres interdisant à l'Armée du Salut, en Suisse, de tenir des assemblées, les membres de cette organisation continuent à avoir des meetings en plein air à Genève.

Les autorités ont décidé d'adopter des mesures vigoureuses, pour les supprimer.

Grévistes.

Bruxelles, 26 décembre.—La grève des mineurs dans le district de Charleroi se répand.

Les grévistes sont actuellement au nombre de dix mille quatre cents.

Le général Boulanger.

Londres, 26 décembre.—Le général Boulanger nie qu'il ait formé le projet de faire des conférences aux Etats-Unis.

Il ajoute qu'il n'a jamais eu l'idée.

Tremblement de terre.

Londres, 26 décembre—La ville de Acireale, en Sicile, a été visitée hier par un tremblement de terre. Plusieurs maisons ont été abattues et nombre de personnes ont péri sous les ruines.

Convention égyptienne.

Le Caire, Egypte, 26 décembre. — On rapporte que le gouvernement français a donné son assentiment au plan de conversion égyptienne.

Le steamer Enterprise.

Zanzibar, 26 décembre—Le steamer des Etats-Unis, *Enterprise*, est arrivé à Gibraltar. Il avait à son bord plusieurs cas de grippe et on a dû le mettre en quarantaine. Il n'a pas voulu attendre le délai et s'est dirigé vers l'Ouest. Il sera tristement avoir et réellement la quarantaine mettra Gibraltar à l'abri de l'épidémie.

Nouvelles de Zanzibar.

Zanzibar, 26 décembre—Deux cent cinquante des adhérents d'Emin Pasha partiront d'ici demain pour Suez. Emin ne pourra quitter Bagamoyo que dans trois semaines. M. Stanley partira pour l'Egypte le 30 décembre.

M. Mackenzie, agent du "British East Africa Company", est parti pour Mombasa.

Il s'est engagé à payer annuellement au Sultan une certaine somme d'argent conformément aux termes de la concession anglaise.

Dorénavant le Sultan n'interviendra plus dans l'administration des affaires de la dite compagnie sur le territoire contrôlé par elle.

Décret de la république brésilienne.

Rio Janeiro, 26 décembre—Le gouvernement a lancé un décret qui annonce que toute personne qui tentera de corrompre l'allégeance des soldats ou fera des propositions dont le but sera de faire une opposition active à la république, sera jugée par une cour martiale.

Un journal de l'opposition a été suspendu mardi.

Le décret antiérieurement à Rio Janeiro.

Lisbonne, 26 décembre—Une dépêche chiffrée, reçue de Rio Janeiro par le journal *Novidades*, renferme des faits importants et très intéressants au sujet de la crise politique qui a eu lieu le 18 novembre.

D'après les informations données dans les dépêches chiffrées, il est positif que le gouvernement provisoire s'est trouvé confronté par une opposition formidable et active où figuraient un grand nombre de soldats et un fort contingent de la marine, appuyés par plusieurs officiers des deux branches du service. De nombreux citoyens se sont joints au mouvement en faveur de la monarchie. Ceux-ci ont paradé dans les rues et il s'en est suivi des rixes assez sérieuses.

La révolte n'a été réprimée que le 20 décembre, quand les troupes organisées régulièrement ont dispersé les monarchistes.

Les autorités provisoires ont fait un grand nombre d'arrestations.

La famille impériale.

Oporto, 26 décembre—La famille impériale du Brésil a assisté à la messe au couvent Lépe et a visité la chapelle où est déposé le cœur de Dom Pedro I, père de l'empereur exilé.

L'ex-impératrice est toujours souffrante.

New York, 26 décembre—MM. W. F. Grace & Cie ont reçu aujourd'hui un câblogramme de Rio, qui annonce que le Change dans cette ville est coté à 24 1-2 pence, ce qui est une baisse de 2 1-2 pence depuis que Dom Pedro a été déposé.

MM. Grace sont d'opinion qu'il y aura des troubles sérieux avant longtemps au Brésil. Ils croient que le Brésil a plus de fonctionnaires accompagnés qu'aucun autre pays.

Mort d'une sainte femme.

Greensburg, Pa., 26 décembre—La Mère Aloysia, depuis nombre d'années mère supérieure de Sœurs de charité, est morte hier, en cette ville, à l'Académie St-Joseph. Sa mort a été le résultat d'une pneumonie typhoïde contractée il y a deux ou trois ans. Elle était âgée de 82 ans.

Trente années de sa vie ont été vouées au service de la religion. Il y a environ vingt années elle arrivait à Altoona, où elle instituait l'ordre des Sœurs de Charité. Quelques années plus tard elle se rendait à Greensburg et faisait l'acquisition de la propriété "Seaton Hall", où elle fit bâtir l'édifice imposant de l'Académie St-Joseph, à un coût de plus de cent mille piastres.

Des services funèbres auront lieu vendredi matin à 10 heures.

Le Pape et Don Carlos.

Lisbonne, 26 décembre—Le Pape a envoyé une lettre autographe à Don Carlos le félicitant de son avènement au trône.

Un décret prolongeant la dictature militaire au Brésil pour un an méconteste, les républicains portugais et une réaction visible s'est faite en faveur de la monarchie.

L'accession formelle du roi se fera par conséquent sans des auspices plus favorables.

Nouvelles brésiliennes.

New York, 26 décembre—Une dépêche spéciale de Washington au *Times* dit: "Les Brésiliens aux Etats-Unis suivent avec anxiété les nouvelles qui arrivent du Brésil. Quoiqu'ils ne paraissent nullement anxieux de voir une restauration de l'empire, il est évident qu'ils s'attendent à des troubles depuis la réception des dépêches inquiétantes reçues des provinces."

L'hésitation de quelques-uns des libéraux les plus marquants à donner leur adhésion au gouvernement provisoire de De Fonseca est considérée comme un indice qu'ils veulent s'assurer si les nouvelles autorités méritent la confiance générale, où si elles ont entrepris une tâche au-dessus de leurs forces. Une chose toute significative, au sens de personnes bien informées, est le refus de Don José Mariano d'accepter le poste de gouverneur de Pernambuco. M. Mariano est, dit-on, un homme très influent dans cette province, qui a des intérêts presque absolument à part de ceux des provinces au sud de la rivière San Francisco. Parmi les familles aristocratiques de Pernambuco ainsi qu'au sein des masses le jugement de M. Mariano est considéré comme ayant un grand poids. Pernambuco est la métropole commerciale et financière du nord.

Beaucoup dépend, d'après une autorité brésilienne, de ce que M. Mariano conseillera à la population de Pernambuco de faire à l'avenir.

S'il dit à celle-ci de se rallier au gouvernement, il n'y a pas de doute que Pernambuco refusera de se soumettre aux décrets du gouvernement provisoire à Rio et que d'autres provinces se joindraient à elle, pour établir un second gouvernement, celui des provinces du nord. Le retrait d'une province entraînerait d'autres provinces selon toutes probabilités qui refuseraient d'obéir aux ordres du gouvernement De Fonseca et susciteraient des troubles dans toutes les provinces non contrôlées par les troupes.

Il est un fait, remarquable, c'est que la presse n'a jamais attaqué Dom Pedro. Les conservateurs brésiliens, qui croient que l'empire a été bien gouverné, et qu'il valait mieux continuer cette forme de gouvernement jusqu'à la mort de Dom Pedro, disent que les plus puissants facteurs contre la république au Brésil sont les exemples de désordres dans les républiques voisines, tandis que l'empire, qui était une monarchie de nom seulement, n'a jamais connu ces troubles à l'intérieur depuis plus de trente ans. Il n'y a pas de crainte d'intervention de la part de l'Allemagne ou autre gouvernement européen.

Le steamer Saveno.

New York, 26 décembre.—Le steamer *Saveno*, arrivé ici aujourd'hui des ports brésiliens, rapporte que la population de Santos est divisée dans son adhérence à la nouvelle république, beaucoup de citoyens étant en faveur de l'ex-empereur Dom Pedro.

Il n'y avait aucune nouvelle importante à signaler à Rio Janeiro, et Fonseca le plus parfait régnait à Ceara.

WASHINGTON.

Affaires brésiliennes.

Washington, D. C., 26 décembre—Un *reporter* de la Presse Associée s'est rendu aujourd'hui à la légation brésilienne pour s'informer de la véracité des nouvelles reçues relativement aux troubles qui ont eu lieu du 18 au 20 de ce mois. Il y est arrivé au moment même où le ministre brésilien venait de recevoir le télégramme suivant de Ruy Barbosa, ministre des finances, dans le nouveau régime:

Rio, 26 déc. 1889.

Au Ministre Brésilien, Washington:

"Des câblogrammes nous apprennent que les nouvelles répandues sont déposées en Europe.

Les rapports relativement à la mutinerie du corps d'artillerie sont faux; nous n'avons eu qu'une mutinerie de quelques soldats, laquelle a été immédiatement supprimée.

Ces événements augmentent ici la confiance dans la force du gouvernement pour supprimer promptement tout désordre et faire respecter l'ordre public.

La soi-disant maladie grave du général Fonseca n'est qu'une invention; il est en pleine convalescence et sera complètement rétabli sous peu, et ses médecins le déclarent ouvertement. Dans tous les cas, l'avenir du nouveau gouvernement, qui a été approuvé par le pays entier, ne dépend pas de la vie d'un seul homme, aussi précieuse qu'elle puisse être. Au sein de l'armée elle-même, le gouvernement peut compter sur le dévouement d'autres chefs d'un prestige immense et prêts à mourir pour cette cause.

"Tous les divers partis politiques se sont soumis avec conviction aux termes qui fixent le 15 novembre 1890 comme date de la réunion de l'Assemblée Constitutionnelle.

"Ils considèrent que la stabilité de la nouvelle république est à jamais assurée. Méfiez-vous des fausses nouvelles."

Le chirurgien général Hamilton.

Washington, 26 décembre—Le chirurgien général Hamilton, du service de l'Hôpital de Marine, partira de Washington demain matin en route pour la Havane, île de Cuba. Il doit rencontrer à Charleston, Caroline du Sud, le docteur Wilkinson, président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, et le docteur Horlebeck, secrétaire du Bureau de Santé de Charleston. Ils se rendront ensuite à la station de quarantaine de Key West, Tortugas, Tampa, Jacksonville, Sanford et autres points. Leur absence durera environ dix jours.

L'influenza.

Denver, Colorado, 26 décembre. — L'influenza a fait son apparition dans les montagnes rocheuses. Les trois quarts des citoyens de Denver en sont atteints. Des rapports qui viennent d'être reçus de Cheyenne annoncent que la maladie s'est répandue dans toute la ville.

Faillite.

Memphis, 26 décembre—Une dépêche de Jackson, Tenn., annonce que J. Friedlob a fait aujourd'hui son bilan en cour. Passif $15,000. Actif de $8,000 à $10,000.

Entre époux:

—Vous bâillez? disait l'autre soir Mme X... à son mari.

—Ma chère amie, le mari et la femme ne sont qu'un, et quand je suis seul je m'ennuie.

Le *Charivari* nous initie à la revanche des Parisiens sur les cochers de fiacre, après l'exposition:

Le cocher, humble, son chapeau à la main.—Prenez ma voiture, bourgeois.

Le client, hautain. — Porte Maillot, vingt sous, pas de pourboire, et vous m'offrirez un bock en route.

Guibollard est galant avec les dames. Il rencontre une vieille coquette et lui dit à brûle-pourpoint:

—Madame, vous rajeunissez tous les jours.

—Monsieur Guibollard, vous vous moquez de moi!

—Allons, voyons, ne vous fâchez pas; mettons, au lieu de tous les jours, tous les deux jours!

Enfant terrible.

Une dame est en visite.

Survient le mioche de la maison, qui, de sa voix glapissante:

—Hé! madame....

—Quoi, mon mignon?

—Est-ce que c'est bon à manger, les baisers que maman dit que tu râles?

Boireot interpelle son domestique Cyline.

—Comment! misérable, je te dis de courir chez le médecin, et tu vas me chercher un confiseur?

—Monsieur disait tout à l'heure qu'il avait l'intention de se faire soigner à l'œil!

Entre braves.

—Moi, dit l'un d'eux, j'ai été plus de vingt fois sur le point de me battre. Malheureusement, arrivé sur le terrain, mon adversaire me faisait toujours des excuses. Une fois, cependant, un jeune imprudent voulut s'entêter.

—Et que fis-tu?

—J'eus pitié de lui, et je lui fis des excuses. C'était bien mon tour, n'est-ce pas?

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, coin White et Lafayette.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1889.—Avis est donné par les présentes, qu'une assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans aura lieu lundi, le 6me jour de janvier 1890, à la maison de la compagnie, la résolution suivante a été adoptée:

"Qu'il soit résolu, que le Président de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans soit requis de convoquer une réunion générale des actionnaires de ladite corporation le 13me jour de janvier 1890, à midi, au bureau de la compagnie, dans le but de prendre en considération la question de prolonger la durée de la charte de la compagnie de vingt-cinq ans à partir de l'expiration de la charte actuelle."

Conformément à cette résolution et y obéissant, je donne ici avis d'une réunion générale des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans aura lieu au bureau de la compagnie, à l'angle des rues White et Lafayette, en cette ville, le 13me jour de janvier 1890, à midi, dans le but de prendre quelque action, ainsi que le prescrit la résolution précitée, et d'arriver à une conclusion relativement à une prolongation de la durée de la charte de la dite compagnie, le procédé devant exister en vertu d'un Statut, Vingt-deux (20) des lois de 21 janvier 1858.

E. LABOUISSE, Président.

F. OQUGOT, Secrétaire. 19déc—21j

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 2 Fast Mail, 7.50 am	No 4 Fast Ex...8.15 am
No 7 Coast Acc 9.05 am	No 6 Lim. Ex...3.15 pm
No 1 Lim. Ex...12.40 pm	No 8 Coast Acc 5.40 pm
No 3 Fast Ex...7.40 pm	No 2 Fast Mail.8.15 pm

ILLINOIS CENTRAL

No 1 Passen....11.00 pm	No 2 Passen......9.15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7.00 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5.40 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express......7.00 pm	No 51 California Express......8.40 am
No 54 R. R. Local......10.25 am	No 52 R. R. Local......3.40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11.25 am	No 2 Limited...1 45 am
No 5 Fast line.7.00 am	No 6 Fast line..8.00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1......8.45 am	No. 2......6.40 pm
No. 3......[illegible]	No. 4......7.45 am
No. 5......10.15 am	No. 6......3.20 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

San Antonio Ex. 7.45 pm	San Antonio Ex. 7.25 am
California Ex...9.15 am	California Ex...3.55 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9.00 a.m. 4.00 p.m., 4.50 pm | Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 7.30 a.m., 5.00 p.m.

Dimanche seulement—Shell Beach...8.30 am; 10.10 a.m., 5.00 pm | Dimanche seulement: 6.00am, 6.00pm

EAST LOUISIANA R. R.

ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche et le mercredi.

Arrivée......7.00 pm | Départ......7.30 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée......5.45 am | Départ......4.00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 27 DECEMBRE 1889.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m

Luna, Ark.—RESOLUTE et barges, à —

Pointe Houmas—MARY E. COMEAUX, à 12 m

Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m

St-Louis—PORT EADS et barges, à 5 p m

Ashton Landing—PARGOUD, à 12m

SAMEDI, 28 DECEMBRE 1889.

Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m

Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 p m

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m

Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 12 m

Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 p m

Ouachita River—E. HANNA BLANKE, à 5 p m

Fleuve et rivières.

Memphis, 26 déc.—Le fleuve baisse. Temps clair. Arrivé, Kate Adams. Départ, City of New Orleans pour la Nlle-Orléans.

Cairo, 26 décembre—Le fleuve a 26 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et frais. Arrivés, New Mary Houston de Cincinnati à 7 a m; My Choice de St-Louis à 10 a m. Départs, New South pour St-Louis à 11 a m; New Mary Houston pour la Nlle-Orléans à 11 a m.

Louisville, 26 décembre—La rivière baisse 7 pieds 10 pouces aux chutes, 10 pieds 2 pouces dans le canal. Temps clair et doux.

Cincinnati, 26 décembre—La rivière a 25 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair; thermomètre 54. Arrivés, U P Schenck de la Nlle-Orléans.

Pittsburg, 26 déc.—La rivière a 7 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair et agréable.

Pittsburg, 26 déc. soir—La rivière a 7 pieds 6 pouces et monte. Temps clair et plus froid.

Evansville, 26 décembre—La rivière 23 pieds et baisse. Temps clair.

Wheeling, 26 décembre—La rivière a 10 pieds 9 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Le soir—La rivière a 10 pieds et est stationnaire. Temps clair.

Passes.

Port Eads, 26 déc., 6 p. m.—Vent du sud-ouest. Arrivés, steamer anglais Tarquin, capitaine Ellis, de St-Vincent, Cap de Verde, sur lest; à 6.30 p m, steamship El Monte, capitaine Quick, de New-York; steamship anglais Vesta, capitaine Corbishley, de Liverpool; barque italienne Carlo, capitaine Trapani, de Buenos Ayres, via les Barbades, sur lest; barque espagnole Josefina, capitaine Carres, de la Havane.

Départ, steamship Aransas pour la Havane.

Marchés.

Paris, 26 déc.—Les rentes 3 pour cent 87 francs 82 1-2 c.

New-York, 26 déc.—Coton calme. Middling Uplands 10 1-4. Middling Orleans 10 1-2. Pas de ventes.

Futurs—calmes et stables à l'ouverture.

Livraison en décembre 10.11, janvier 10.08, février 10.09, mars 10.14, avril 10.20, mai 10.25, juin 10.33, juillet 10.40, août 10.44, septembre 10.00 octobre 9.80.

New-York 26 déc.—Coton calme. Middling Uplands 10 1-4; Middling Orleans 10 1-2. Ventes 255 balles.

Futurs calmes à la clôture. Ventes 15,800 balles.

Livraison en décembre 10.12 à 13; janvier 10.04 à 05; février 10.09 à 10; mars 10.15 à 16; avril 10.21 à 22; mai 10.26 à 29; juin 10.35 à 36; juillet 10.41 à 42; août 10.44 à 47; septembre 10.05 à 07, octobre 9.82 à 84.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 26 DECEMBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Glenfield, Newfield, Rouen, via Havre et Norfolk, Vir.

Steamship City of Dallas, Galt, Puerto Cortez, via Livingston et Bélize.

Steamship [fra] Dupuy de Lome, Bastiville, Havre.

Steamship (ang) Parthian, Thomson, Hambourg via Norfolk, Vir.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Vesta, Corbishly, Liverpool.

Barque (ital) Carlo, Trapani, Buenos Ayres, via les Barbades.

Barque (esp) Josefina, Carres, Havane, sur lest.

Barque (am) Edwin Reed, Fulton, Philadelphie.

Goelette (am) Clara Goodwin, Wyman, Philadelphie.

Steamship El Monte, Quick, New York.

Steamship (ang) Tarquin, Ellis, Cardiffe via St-Vincent, Cape de Verde, sur lest.

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Glenfield—300 balles coton 27 tonnes tourteaux en sacs....

Pour Rouen—106,000 boisseaux maïs en grenier 6600 sacs à farine.

PUERTO CORTEZ VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship City of Dallas—170 colis divers 29,000 pieds bois de charpente.

HAVRE—par steamship Dupuy de Lome—6310 balles coton 500 barils huile graine coton 24,310 20,50 boisseaux maïs en grenier 3000 douves.

HAMBOURG, VIA NORFOLK, VIR.—par steamship Parthian—2000 balles coton 500 barils huile graine coton 31,793 sacs farine graine coton 600 douves.

IMPORTATIONS.

RIO DE JANEIRO—par steamship Catania —7130 sacs café à ordre—4461 sacs café Brown Bros & co—3666 sacs café Westfeldt Bros—2000 sacs café A Alfor&co—total 16 105 sacs café.

MINATITLAN—par goélette Robert Reddito 486 billots acajou et cèdre Otis M'f'g Co.

BATEAUX A VAPEUR.

Pargoud, Beck, Ashton Landing.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
Lafourche Chariot, Laurel Valley.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Alice LeBlanc, Blanchard, Thibodeaux.
H J Dickey, Sullivan, Coctor Point
Danube, Gillis, Shreveport.
Towboat Port Eads, David, St Louis, avec 6 barges.
Goélette Wilhelmina, —, Covington.

Arrivages de produits.

ASHTON LANDING—par steamer Pargoud—3000 balles coton 443 sacs graine coton et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—405 balles coton 344 sacs graine coton 63 boucauts sucre 20 barils sucre 420 barils mélasse et fret assorti.

LAUREL VALLEY—par steamer Lafourche—341 boucauts sucre 9 barils sucre 536 barils mélasse 13 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—112 boucauts sucre 232 barils sucre 130 barils mélasse 3 sacs coton en graine et fret assorti.

THIBODEAUX—par steamer Alice LeBlanc—84 barils mélasse 13 sacs riz brut 16 sacs coton en graine et fret assorti.

COCTOR POINT—par steamer H J Dickey—313 balles coton 486 sacs graine coton et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Danube—700 balles coton 1393 sacs graine coton et fret assorti.

ST-LOUIS—par towboat Port Eads et barges—40,000 boisseaux maïs en grenier et fret assorti.

COVINGTON—par goélette Wilhelmina—100 balles coton.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2645 balles coton 809 sacs farine graine coton 123 sacs tourteaux 395 sacs graine coton 14 boucauts tabac et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—968 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—2132 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—2561 balles coton 2 sacs coton 509 sacs graine coton 7 wagons graine coton 1 wagon riz 1502 sacs riz brut 318 boucauts sucre 587 barils sucre 697 barils mélasse 544 barils vin 8 demi-barils vin 165 barillets vin 19 barriques vin et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—6744 balles coton 17 wagons graine coton 319 sacs farine graine coton 356 sacs tourteaux 39 boucauts sucre 503 barils sucre 31 barils mélasse 36 barils sirop 53 demi-barils sirop 261 sacs riz brut 30 barils vin et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Consignataires
Aster	[illegible]	[illegible]
Architect	Liverpool	[illegible]
Ardangorm	United Kingdom	[illegible]
Bellas	Liverpool	[illegible]
Cassius	[illegible]	[illegible]
City of Dallas	[illegible]	[illegible]
Cheirfa	[illegible]	[illegible]
Dupuy de Lome	Havre	[illegible]
Enterprise	New York	[illegible]
Glenfield	[illegible]	[illegible]
Gordon	[illegible]	[illegible]
Harlan	[illegible]	[illegible]
Inchmore	[illegible]	[illegible]
Jamaica	[illegible]	[illegible]
Kirby Hall	[illegible]	[illegible]
Lancastrian	[illegible]	[illegible]
Lucerne	[illegible]	[illegible]
Louisiana	New York	[illegible]
Lake Nepigon	Liverpool	[illegible]
Merida	[illegible]	[illegible]
Manhanetan	[illegible]	[illegible]
Morgan	En réparation	[illegible]
Navarro	Liverpool	[illegible]
Penn King	Brême	1er dist. 22
[illegible] Horse	En réparation	1er dist. 12
[illegible] Carnes	Georgetown	1er dist. 14
Parthian	Hambourg	rue 5e
Puerto	Liverpool	4e dist. 44
[illegible]	Bremen	1er dist. 15
Sandwood	Havre	4e dist. 42
Stanford	Brême et Londres	rue 5e
Serra	Liverpool	3e dist. 26
Sidonia	Liverpool	1er dist. 12
Tedra	Brême	—
Wanderer	—	1er dist. 15
W O Howes	—	Alger
Wm Olff	Liverpool	Gretna

NAVIRES.

Charlie Baker	Havre	rue 5e
Flora	Gibraltar	3e dist. 12
Rex brudme	Havre	rue 7e
Superb	Havre	4e dist. 47

BARQUES.

Cedar Croft	Cadix	1er dist. 22
Due Fratelli	Valence	1er dist. 22
Eldorado	Liverpool	3e dist. 40
Havel	Trieste	Gretna
Nyen T	Trieste	Gretna
Sol Amici	Trieste	Gretna
Undine	Méditerranée	Gretna
Vittoria M	Lisbonne	rue 5e

GOELETTES.

Cedain	—	3e dist. 12
Joe P Machese	—	3e dist. 17
Santo Oleri	—	1er dist. 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Valencia......parti 21 déc
Steamship El Mar, Quick......parti 21 déc
Barque H L Routh, Kirby......partie 14 déc
Steamship Chalmette, Percy......parti 24 déc
Steamship New Orleans, Halsey......parti 25 déc

PHILADELPHIE.

Barque Edwin Reed, Fulton......partie 2 déc

LIVERPOOL.

Steamship Statesman, Edgar......parti 2 nov
Steamship Governor, Reynolds......parti 9 nov
Steamship American, Anson......parti 16 nov
Steamship Author, Owen......parti 18 nov
Steamship Yucatan, Fost......parti 23 nov
Navire Parramatta, Hernandez......parti 20 nov
Steamship Counsellor, Jones......parti 5 déc
Steamship Haytian, Coward......parti 5 déc
Steamship Mira, Jeffry......parti 30 déc
Steamship Scholar, Ashhead......parti 30 nov
Steamship Texas, King......parti 7 déc
Steamship Astronomer, Hughes......parti 15 déc
Steamship Caribbean, Daniel......parti 14 déc
Steamship Wentworth Hall......parti 13 déc
Steamship Costa Rican, Wallace......parti 19 déc
Steamship Editor, Thomson......parti 21 déc
Steamship Floridian, Sandry......parti 21 nov
Steamship Vesta, Corbishley......parti 6 déc
Steamship Cuban, Lawson......parti 24 déc
Steamship Mariner, Black......parti 24 déc
Steamship Guido, Lockerda......parti 4 déc

LONDRES.

Steamship City of Lincoln, Fry......parti 19 déc
Navire Caravan, Dagnoli......parti 31 oct

GLASGOW.

Steamship Mira......parti 9 déc

NEWPORT-GALLES.

Steamship Mount Balvon......parti 12 déc

COLON.

Steamship American, Weaks......parti 23 déc

ST-VINCENT. AP DE VERDE.

Steamship Sherra......parti 9 déc

ANVERS.

Steamship Boulenga, Costello......parti 4 déc

HAVRE.

Navire Mary L Burrill, Cooke......parti 11 nov

BORDEAUX.

Steamship Boulenga, Gaudi'lo......parti 9 déc

MARSEILLE.

Barque Giulio-o-Clemenza, Acosta......partie 3 déc

MONTEVIDEO.

Navire Rialto, Gotman......parti 4 nov
Barque Ceylon, Laurs......partie 7 nov
Barque Maria Luigia, Savarese......partie 7 nov

GÊNES.

Barque Mama Rubino, Mazer......partie 11 nov

PALERME

Steamship India, ...parti 10 déc
Steamship Plata, Carini......parti 11 déc

RIO DE JANEIRO.

Steamship Dunraven......parti 6 nov
Steamship Catania, Franck......parti 1er déc
Navire Norman Hall, Wayeott......parti 26 nov
Steamship Bellaura......parti 9 déc
Navire John Bunyan, Serrano......parti 5 déc

SANTOS.

Barque Lizzie Carter, Goodman......parti 11 nov

CHARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU QUE CE SEIZIÈME JOUR du mois de novembre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf et, de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, James Simeon, notaire, dûment commissionné, assermenté et qualifié en et pour la paroisse d'Orléans, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, personnellement ont comparu et sont comparus les personnes dont les noms sont signés plus loin, lesquels ont déclaré que, se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation des corporations, elles ont contracté, et consentent, s'engagent, elles et les personnes qui dans l'avenir pourront s'associer à elles, à former une corporation en corps politique en droit pour les objets et fins et aux conditions ci-après énoncées; savoir:

ARTICLE I.

Le nom de la corporation est la SILVER CREEK MINING AND MILLING COMPANY, et son domicile est établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE II.

Les objets et les fins de cette corporation sont ici déclarés être: acquérir, de maintenir, louer, creuser et exploiter des mines d'or, d'argent et d'autres ores et métaux dans le Territoire du Nouveau-Mexique, aux Etats-Unis d'Amérique, ou ailleurs; et, à cette fin, elle pourra acquérir et louer toutes les mines, terres, moulins, qui lui seront nécessaires pour l'accomplissement de ces objets et fins.

ARTICLE III.

La durée de la corporation est fixée à cinquante années à partir de cette date, à moins d'une dissolution par un vote des deux-tiers des actionnaires en des actions représentées à une assemblée spéciale tenue dans ce but après trente jours d'avis donné dans un journal publié en la ville de la Nouvelle-Orléans et un avis personnel à l'adresse de chacun des actionnaires.

ARTICLE IV.

Cette corporation pourra poursuivre et être poursuivie devant les tribunaux en son nom, incorporé, posséder, recevoir, acheter, transférer, vendre, louer, sous louer, avoir la jouissance de propriétés foncières et personnelles; elle aura aussi le pouvoir de conclure des contrats, de recevoir dons de biens, des mines, de propriétés personnelles; se faire faire un acquêt et faire usage, et aura le droit d'émettre des actions intégralement payées de son fonds capital pour l'achat de mines, de terres, moulins, machines, etc., actuellement reçus; et possédera tous les droits, pouvoirs et privilèges que les corporations sont autorisées à avoir en vertu des lois générales de cet Etat. Et la dite corporation exercera ses pouvoirs incorporés dans les autres Etats des Etats-Unis qui l'y autorisent.

ARTICLE V.

Le fonds capital de cette corporation sera d'un million ($1,000,000) de dollars divisé en un million d'actions d'un dollar chacune. Le capital sera payé de la façon que décidera le conseil d'administration. La compagnie commencera ses opérations dès que mille actions du fonds capital auront été souscrites en une disposition en aura été faite. A toutes les élections, chaque action du capital sera droit à un vote, qui sera donné soit par la personne au nom de laquelle elle figurera sur les livres de cette corporation au moment de l'élection ou au nombre des mandataires de la proclamation.

ARTICLE VI.

Tous les pouvoirs incorporés de cette compagnie sont remis à un Conseil d'Administration composé de douze personnes, actionnaires dûs conseillement à l'exception du premier Conseil qui servira ainsi qu'il sera pourvu spécialement plus tard, le premier lundi de mars de chaque année, et il aura le pouvoir d'établir tous les règlements qui lui seront nécessaires de même qu'une constitution pour le gouverne de la compagnie et de ses affaires, de nommer tous ses officiers subordonnés et agents, et d'émettre et de livrer les actions intégralement payées pour l'acquisition du droit de propriété, de mines, de moulins, de machines, etc., actuellement reçus. Le Conseil nommera un de ses membres président et élira un secrétaire et un trésorier qui n'en devront pas être nécessairement membres et dont les devoirs et pouvoirs seront déterminés par les Directeurs dans leurs règlements et qui seront indéfiniment les notices de procès légales requises pour être servies. Ils garderont leur qualité jusqu'à ce que des successeurs aient été nommés et qualifiés. Ils serviront sans compensation jusqu'à ce qu'il leur en soit accordé une par un vote de la majorité du Conseil à une assemblée spéciale appelée dans ce but. Les membres dont voici les noms composeront le premier Conseil: MM. A. Lesage, E. Beauvais, R. C. Bosse, S. D. Pool, E. A. Pike, George A. Spyker, J. J. Lea E. A. Luminais, V. Maunsell, E. S. Maunsell, Ed Nestor et Frank Baxter. Leur mandat expirera le premier lundi de mars 1891. En cas de mort, de démission ou d'incapacité de l'un quelconque des Directeurs pendant la durée de son mandat, la vacance sera remplie par les autres membres du Conseil.

ARTICLE VII.

A l'expiration de cette Charte, ou en cas de dissolution, les affaires de la compagnie seront liquidées, et ses biens distribués, par deux commissaires, élus à une assemblée spéciale des actionnaires, appelée après trente jours d'avis rendu public, ainsi qu'il est pourvu dans l'Article III de cet acte d'incorporation.

ARTICLE VIII.

Le président pourra, à sa discrétion, et devra, sur la prière écrite de quinze actionnaires représentant au moins (100,000) cent mille actions du capital de la corporation, appeler une assemblée spéciale des actionnaires de la corporation.

ARTICLE IX.

Cet acte de corporation pourra être changé, modifié ou altéré avec le consentement des trois quarts (3/4) des actions du capital représentées à une assemblée générale convoquée dans ce but après dix jours d'avis d'une telle assemblée dans un ou plusieurs journaux quotidiens publiés en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou des erreurs de la dite corporation pour une somme excédant le reliquat dû sur ses actions et qu'il possédera. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation ne pourra avoir l'effet de rendre cette charte nulle ou n'exposera aucun actionnaire à une responsabilité autre que la somme de son action.

Ainsi fait et passé en mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le jour et la date sus-mentionnés, en la présence de John T. Michel et d'Alphonse J. Cuneo, témoins compétents, qui ont ici apposé leurs signatures avec celles des dites personnes et la mienne, notaire.

Original signé:

GEORGE A. SPIKER,
par pro E. A. Beauvais,
E. A. LUMINAIS,
ED. NESTOR,
FRANK BAXTER,
par pro Ed. Nestor.
E. S. MAUNSELL,
par pro A. Lesage.
A. LESEPS,
E. BEAUVAIS,
R. C. BOSSE,
S. D. POOL,
E. A. PIKE,
par pro E. A. Beauvais,
JAS. J. LEA,
V. MAUNSELL,
par pro A. Lesage.

Témoins:
ALPHONSE J. CUNEO,
JOHN T. MICHEL.
JAS. SIMEON, Notaire.

Je, soussigné conservateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que le précédent acte d'incorporation de la SILVER CREEK MINING & MILLING CO, a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, livre 3ed, page 288.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

V. F. JOUBERT.

Député Conservateur des Hypothèques.

Je JAMES SIMEON, notaire, en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie que ce qui précède est une copie exacte et correcte de l'acte original passé pardevant moi, et du certificat de l'enregistrement des hypothèques endossé.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1889.

{Sceau} Signé: JAMES SIMEON, Notaire.

21 nov—4 (ou 30)

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année échue le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$382,998	
Sur les risques de rivière	12,697	
Sur les risques de mer	14,561 60	
		$417,156 86
A ajouter: Primes non acquises de 1887		86,397 75
Total des primes		$503,554 62
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		24,620 51
Revenu total		$528,144 14

A déduire: Pertes payées—

Sur risques d'incendie	$155,752 83	
Sur risques de rivière	2,300 21	
Sur risques maritimes	8,717 77	
Total pertes payées	$166,769 81	
Primes remboursées et cancellations	46,196 61	
Commissions	58,744 51	
Réassurances	84,995 75	
Taxes et licences	6,923 12	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board et underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	27,044 66	
Total des déboursés		$348,670 28
Surplus		$184,473 86

Distribué comme suit:

Réserve pour risques non expirés	$106,429 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	37,300 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés	1,950 27
Profits et pertes	38,846 66
	$184,473 86

ACTIF

A la valeur du marché:

Argent en banques	$66,122 36
Argent en bureau	14 38
$30,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,686 00
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Greenman	122,000 00
$86,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	131,800 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	26,550 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	34,000 00
Une action du N. O. Produce Exchange	75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange	175 00
Valeur de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
35 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	59,789 14
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc	2,000 00
	$486,095 86

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	2,714 86
Dividendes non réclamés	2,208 00
Réservé pour risques non expirés	106,429 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,300 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,950 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	35,530 98
	$486,095 86

L'état ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

W. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par la présente, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus est rigoureusement correct dans tous ses détails.

(Signé) JOHN T. MOORE, Jr.,
J. H. MENGE,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital et de porter la somme de $15,285 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	C. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	T. G. Ernst,
D. Fatis,	J. H. Menge,
M. Schwabacher,	Léon Joubert,
E. Milliken,	Geo H. Dunbar,
Adolph Meyer,	I. Hernsheim,
Joseph David,	R. Beltran,
D. A. S. Vaught,	E. K. Converse,
T. J. Woodward,	J. J. Gasquet,
William Mohle,	Frank Baker,
Louis Bush,	Frank Barker,

Ernest Miltenberger.

17 janv—1an

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année finissant le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.

Primes sur les risques d'incendie	$342,629 43	
Primes sur les risques de rivière	38,191 74	
Primes sur les risques de mer	4,152 61	
Primes non expirées de 1887	61,687 31	$341,660 49
Moins, primes non expirées de 1888		61,125 35
		$380,535 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêt	$21,744 26	
Loyers	986	$ 22,730 26
		$403,264 39
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,869 39	
Pertes sur les rivières	1,813 64	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,134 94	
Taxes et dépenses	21,331 69	
Réservé pour pertes non ajustées	30,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,660	$367,510 29
Profits nets		$ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

	1888.
$167,000 Bons consolidés Greenman Ex.	$127,042 00
Argent en banque	146,145 93
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	52,950 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000)	35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,300 00
Primes en voie de perception	42,633 52
Total	$456,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEPTON, Président.

JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Rorland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurance du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.

JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. RORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 168 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.

12janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

ETAT DE SITUATION —DE LA— BANQUE DU PEUPLE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, samedi soir, 29 juin 1889.

Comptant	$930,423 25
Change	110,043 34
Prêts sur demande et escomptes	1,529,318 16
Actions	95,063 50
Propriétés foncières	63,206 87
Total	$2,972,055 12
Fonds-capital	$200,000 00
Profits non divisés	181,064 58
Dépôts individuels	1,590,470 54
Dividendes non payés	520 00
	$2,972,055 12

Moi, ARTHUR HART, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

ARTHUR HART, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1889.

(Signé) ANT. DOREGOOURT, Notaire.

2juillet—1f

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50, three months, 75cents.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	2,722 96	
Primes de rivières	2,722 90	
		$172,597 67
Primes acquises de 1887		87,307 11
Total des primes		$261,380 78
Intérêts, loyers et sauvetage		24,480 84
		$285,861 62

A déduire—

Primes non terminées pour 1888	$40,686 78	
Primes remboursées pour cancellation par la compagnie de polices sur des risques existant en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'assurer cette classe de risques	20,274 81	
Autres primes remboursées	7,692 79	
Réassurances	2,000 26	
		$60,754 30
Revenu net		$225,107 32

A déduire—

Risques de feu de 1888	$106,101 86
Risques maritimes de 1888	1,376 40
Risques de rivières de 1888	510 70
Pertes payées pour 1888	$104,080 49
Commissions	16,110 27
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 79
Frais de cour et honoraires d'avocat	980 07
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,063 62
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,206 22
Profits et pertes	2,534 17
	$256,305 17
	$3,546 14

A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:

Pertes de feu de 1877; payées en 1888	$44,646 62	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,375 62	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,476 20	
		$72,298 26
		$73,745 60

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$67,242 71
Primes en cours de collection	30,695 35
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à prime consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $600 00	126,554 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	20,200 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	26,512 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,868 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 50
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,200 73
Débiteurs divers	684 98
	$386,124 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2,175 98
	$388,300 65

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,166 75
Pertes ajustées, payables en 1889	12,600 00
Pertes non ajustées, payables en 1889	3,236 73
	$17 043 38
Surplus net en vue des porteurs de police	$341,256 69

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.

JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi le 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY, Notaire.

[Sceau.]

DIRECTEURS.

W. O Vincent,	E. Larroussini,
E. J. Bobet,	F. Peres,
C. E. Dagenne,	G. Pitot,
B. Fatis,	Ad. Schreiber,
H. Gally,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyes.

26janv—1m

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1886. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de R. S. Wilkinson, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été confirmé. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ce nom suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Arosemia,	A. M. Aguirre,
P. Alpuente,	A. Alcinler,
Joseph Bassi,	Joseph Bergeau,
A. Haybi & Co.,	W. J. Bell,
W. R. Bell,	J. Bell, adm. nist'r.
R. Benjamin & Co.,	J. A. Bodenli & Co.,
Louis Belisa,	Bessier & De Renil,
L. Bobolet,	F. Belden,
J. Brandon,	F. Bruno,
J. F. Bartholomy,	Louis Bener,
Bezuda & Bro.,	E. Beltran,
C. Barbe,	R. E. Pulsade,
J. A. Bladfer & Co.,	W. J. ... Bann,
Jean Ballencia,	J. A. Bardeaux,
Samuel Banders,	Jacquarts & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Coco,
Lucy Curtis	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Connolly & Miller
P. Camo, agent,	P. Ceres,
Eugene Conlon,	H. Connell,
J. Chenard,	J. Chenard,
J. H. Calnet,	Marion Curtiss,
Louis Chaplain,	John Colebank,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamoureux,
Mme Louis De Galle,	P. Duchamps,
T. B. Dunbar,	A. Dummette,
P. Dejan,	J. O. Denis,
Arthur Denis,	De Salvor Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Dupau,
G. Drouet,	G. M. Bell,
A. Dumaine,	M. T. Dumrse,
Duvallier & Co,	A. De Sainte Gême,
E. Esselier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Florer,
F. R. Fisher,	Foley, Gauger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Forich,
Fritz & Brandon,	Charles Fitz,
J. R. Frank,	M. Feleos,
Gustave Furais,	R. C. Fulcon,
Gelber & Gonsenheim,	G. R. Yeaing,
Mme Gust. Fourness,	Joseph Guenghalmer
Joseph Gotzinger,	Connolly & Allen,
T. Genesslly,	A. Grenay,
Ledoux Garaud	Fred Good,
Goldenbow & Kelly,	Mme Arcole Guirand,
G. H. Gardner & Co.,	Manuel Gorman,
S. Guirault,	J. Gerlal,
R. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Hemens & Co.,	George Hew, M. D.,
Mme Anna Hill,	E. Harnes,
O. G. Helm,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	James Aycock & Co,
Johnson & Manson,	C. E. Johnson,
Jeannesnand & Co,	J. M. Justinoni,
B. Johnson,	J. Jonfroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Koenig & Co,
Dr R. Kunnemann,	Anatole Lacombe,
Joseph Larrion,	E. Legion,
M. Lamoon,	F. Lawrence,
C. L'Hote & Co,	La. Mutl. Life Ins. Co,
Edward Lischy,	Lang & Bernhohmer,
Labouisse & Dahle,	Mme J. B. Louvette, fine
T. Lufon,	La. Ice Manufact Co,
G. A. Lemoux,	Peter Lamb,
R. Mondoose & Co,	Charles Maessa,
J. A. Monteia,	J. Marsh,
M. Marx,	F. Mongeux, agent,
H. Marsh,	C. M. Manchls,
J. G. Mearner, curator,	Marque & Laborde,
Clara Maugier, Succ. de	J. Montand,
Phillip McCabe,	F. Marenz,
Louisa Malle,	Orville Marigny,
D. May,	V. Malgam,
D. A. Mercier,	F. Mary,
Michael Meilleur,	Bacchus Niveta,
Merton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	P. R. Oaden, concordant
S. Pablo,	A. P. Parody, agent,
Mme Anna Perigna,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
E. Pedarre,	G. B. Peckara,
A. Palanzo,	T. B. Pebe,
P. Pena,	Planters Cotton Press
A. Quinche Fils,	R. Robbens,
R. Renor & Co,	J. Reviere,
P. Ronnx,	Mme Anna Sauer,
J. R. Sarrazin,	William Soreta,
G. Schmidt,	Southern Rustic Culture
Schafer,	Asso.
H. Stahl,	Schoenecker & Dupre,
E. Sess,	R. F. Stemdan,
Smith & Co,	Stinalmer & Schreiber,
F. Sanche,	J. Stephlond & Co,
P. R. Symard,	G. Sunbery.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 1er jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Emma Santer, No 27,565, Division A.

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui: présents, Charles G. Ogden, Esq., pour le demandeur et R. C. Elliott, Esq., avocat nommé par la cour pour représenter la défenderesse. Après avoir entendu les plaidoyers, les avocats et les évidences, considérant le rapport des experts médecins dans cette affaire et l'évidence et la loi étant en faveur du demandeur, et pour les raisons susdonnées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que Emma Santer, la défenderesse est, et est déclaré incapable d'administrer ses affaires, est interdite.

Jugement rendu le 1er octobre 1889.

Jugement signé le 5 octobre 1889.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce cinquième jour d'octobre en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-neuf.

{Sceau} HUGUES J. LAVERGNE, Député-Greffier.

18 déc—3f ou 30 jus

BUREA[illegible]

L'Abeille de [illegible]

Bureaux [illegible]

NOUV[illegible]

SAMEDI, 28 [illegible]

PRIX DE L[illegible]

ÉDITION [illegible]

Un an [illegible]
Six mois [illegible]
Trois mois [illegible]
Un mois [illegible]
On s'abonne aussi [illegible]

ÉDITION [illegible]

Un an [illegible]

ÉDITION [illegible]

Un an [illegible]
Six mois [illegible]
Quatre mois [illegible]
Trois mois [illegible]

Pour les petites Ventes et Locations, réduit de 10 cts la [illegible]

Acheter vos [illegible] occasions, à la Voyez l'annonce.

VENTES

Heures des [illegible]

PAR JAS. F. [illegible] situé dans le [illegible] dans le Troisième

PAR E. ONORAT [illegible] bâtisses et [illegible] nier District. l'encan de [illegible] au Port Espagnol.

Le service [illegible] tions et [illegible] dans les [illegible] chés, en F[illegible]

Les progrès [illegible] pendant ces vingt [illegible] ont bouleversé l'art [illegible] tance et la portée [illegible] tes que la [illegible] n'est plus assurée [illegible] gne avancée les camps retranchés. Lyon étaient avec 1870, du type le [illegible] l'époque. Depuis [illegible] gnisation [illegible] notre nouvelle [illegible] delle de Paris et de [illegible]

Ce système de [illegible] temps l'objet des [illegible] ves. Il n'y [illegible] reproche d'[illegible] nombre de [illegible] Pléde d'une [illegible] tellement les [illegible] faite. Cependant, [illegible] crut que les [illegible] jouent en rase [illegible] champ de bataille [illegible] Il n'en est pas [illegible] que les camps [illegible] pensables pour [illegible] des avancées, pour [illegible] offensive et servir [illegible] Il y a affaire [illegible] non dépassée dans [illegible] des camps [illegible] tion de leur [illegible] outer et à réaliser.

Dès le temps de [illegible] avec méthode, la transmission des des distributions [illegible] Le [illegible] à prévoir les [illegible] guerre en se basant [illegible] besoins à satisfaire, sur à l'imprévu, la [illegible] de guerre ne [illegible] viser quoi que ce [illegible]

Les mesures prises [illegible] le général Berge, [illegible] corps d'armée, et [illegible] nous paraissent [illegible] combre—vraiment [illegible] voir servir de base [illegible] services de [illegible] distributions dans [illegible] En voici un [illegible]

A son arrivée à [illegible] fut frappé du grand [illegible] à pied et à cheval [illegible] tous sens et à toute [illegible] intérieur des corps [illegible] instruction [illegible] état de choses. Il [illegible] de remplacer la [illegible] plantons par des [illegible] hir des horaires [illegible] transmission des [illegible] La place fut divisée [illegible] dans un [illegible] maintenant dans une [illegible] un centre de [illegible] par jour, un [illegible] correspondances et [illegible] central de la place, [illegible] la ville, sur la place [illegible] qu'ont été groupés [illegible] états-majors, les [illegible] services de la place [illegible]

Le triage de la [illegible] au poste central et [illegible] services destinataires [illegible]

Au début, le service avait été organisé [illegible] d'exercices, ou des [illegible] étaient, sur leur [illegible] service de la poste, [illegible] chacun [illegible] d'examen.

Au bout de peu de [illegible] se produisirent [illegible] vélocipèdes, [illegible] des routes ou du [illegible] taient pas à un [illegible] sur le pavé de Lyon [illegible] occasionnées par le [illegible] très dur et inégal [illegible] rayons des roues et [illegible] très pénible: des [illegible], les uns des [illegible]

Le gouverneur [illegible] homme à se laisser [illegible] matières difficultés [illegible] novation. Il [illegible] industriel de Lyon [illegible] lourdes et plus [illegible] usage et en vente [illegible] un mot appropriée [illegible] attendait. Ces [illegible] fonctionnent très [illegible] mentation, ils ont [illegible] adoptés et classés [illegible] corps de garde, les [illegible] tarifs ne leur ayant [illegible] le droit de figurer [illegible]

La question des [illegible] térieur de la place de [illegible] résolue moins [illegible] ral Berge a utilisé [illegible] ways sillonnant la [illegible] après de longues et [illegible] tions, est arrivé [illegible] venté:

Le réseau [illegible] des tramways et [illegible] relié aux quatre [illegible] monte militaires, le [illegible] serve de la [illegible] et les docks de [illegible] d'une convention [illegible] tration de la [illegible] celle-ci a exécuté, [illegible] dements et [illegible] moyennant une [illegible] payable quatre [illegible] titre d'amortissement [illegible] mière installation. [illegible] lée, [illegible] propriété de l'Etat. [illegible] sion donne [illegible] de circuler [illegible] la nuit, entre les [illegible] sortie des voitures à [illegible] dire entre minuit et [illegible] L'utilisation de [illegible] moyennant une [illegible]